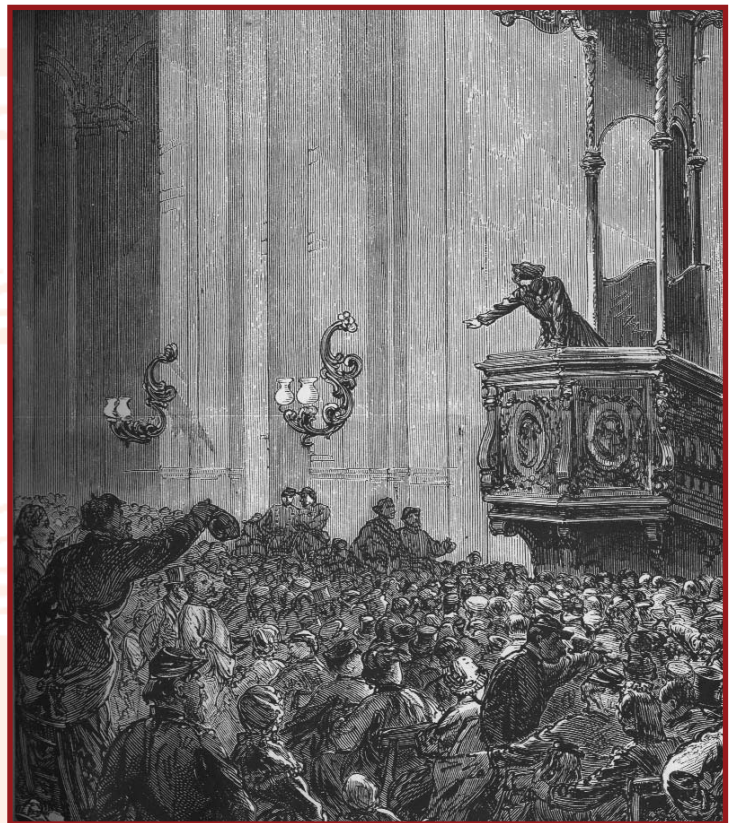


# La Commune de Paris, laboratoire d'un nouvel État ?

Par Micheline Zanatta, présidente de l'IHOES

Au cours de la révolution populaire la plus authentique qu'ait connue la France et qui dura près de deux mois à Paris, les délégués élus au suffrage universel décrètent la Commune et son Conseil fut installé à l'Hôtel de Ville, le 28 mars 1871. (Pour une description plus détaillée des faits et du contexte, nous vous renvoyons à l'analyse n° 80 : *La Commune de Paris a 140 ans, « elle n'est pas morte !? »*). Le présent article<sup>1</sup> se penchera plus précisément sur « le nouvel État » que les protagonistes de cette période insurrectionnelle mirent ou cherchèrent à mettre en place. Nous nous intéresserons aussi à la façon dont furent perçues ces propositions et concrétisations par les célèbres penseurs socialistes que furent Mikhaïl Bakounine<sup>2</sup> (1814-1876) et Karl Marx<sup>3</sup> (1818-1883). Nous vous ferons ensuite part de notre propre analyse au sujet de la spontanéité des masses, de la remise en question de l'État bourgeois et de l'importance de l'organisation révolutionnaire à la lumière de l'évolution de l'histoire et des transformations récentes de notre société.



Un meeting politique dans une église, durant la Commune de Paris, gravure.

<sup>1</sup> Le présent article est essentiellement rédigé à partir de : Micheline Zanatta, *La Commune, Réalités et mythes dans le milieu liégeois, 1871-1886*, mémoire de licence, Université de Liège, année académique 1970-1971.

<sup>2</sup> Karl Marx a écrit son *Manifeste du parti communiste* avec Frédéric Engels en 1948. Il est à l'origine de la création en 1864 de l'Association internationale des travailleurs. L'analyse de la Commune lui permet d'affiner sa théorie politique dans *La guerre civile en France*. Son influence dans le milieu ouvrier français se développe essentiellement après la Commune.

<sup>3</sup> Mikhaïl Bakounine est un révolutionnaire et théoricien anarchiste qui s'est beaucoup penché sur la question de l'État. Il s'oppose à Karl Marx au sein de la 1<sup>re</sup> Internationale à la tête des « anti-autoritaires ». À ce moment, ses idées connaissent beaucoup de succès dans les milieux révolutionnaires suisses et belges.

## La Commune crée les prémices d'une nouvelle forme d'État

L'Empire français, vaincu par l'Allemagne en septembre 1870, a laissé la place à une république avec Auguste Thiers comme chef de l'exécutif qui satisfait bien peu le peuple de Paris : celui-ci n'accepte pas la reddition et la nouvelle assemblée nationale comporte une majorité de monarchistes qui craignent plus les classes populaires que les Prussiens. À la veille des événements de la Commune, ce régime n'apporte donc guère d'espérance aux couches les plus modestes de la population.

L'idée d'édifier une république<sup>4</sup> démocratique s'est rapidement imposée aux Communards avant même la proclamation de la Commune : le pouvoir émane directement des masses, le peuple armé se charge de sa propre défense, les fonctionnaires sont élus par le peuple et révocables. Les mesures prises par le Comité central de la Garde nationale représentent un début de destruction de la machine d'État bourgeois, bureaucratique et militaire, mais aussi la mise sur pied d'un État de type nouveau, défendant les intérêts des opprimés.

Le 26 mars 1871, des élections ont lieu au suffrage universel et la Commune continue ce que le Comité central de la Garde nationale a amorcé. Des ouvriers participent réellement au gouvernement, sans être les otages d'une classe dominante et ils fournissent dans les commissions un travail appréciable dans l'élaboration de réformes sociales. La Commune ne se considère pas comme l'organisation municipale de Paris, mais comme le gouvernement révolutionnaire central de la république de toute la France. Elle est à la fois un organe législatif qui vote des lois et un organe exécutif qui les applique. Quelques Communes éphémères furent installées à Marseille, Lyon, Narbonne, Saint-Étienne, Toulouse et au Creusot en mars, mais elles ne survivrèrent que quelques jours.



Barricade rue de la Bonne, butte Montmartre, durant la Commune de Paris de 1871, photographie.  
(Source : Wikimedia Commons, <http://tinyurl.com/c7bbr8s>)

Le peuple de Paris et ses élus ignoraient ce qu'ils étaient en train de créer : ils répondaient aux exigences du moment, en fonction de l'esprit révolutionnaire ambiant. Cependant, c'est une véritable démocratie qu'ils créent, à l'échelle d'une ville certes, mais elle est authentique. Les membres du Conseil de la Commune, même s'ils concentrent les pouvoirs législatif et exécutif entre leurs mains, sont strictement contrôlés et révocables. Le « ministère des masses » (la participation citoyenne dirait-on peut-être aujourd'hui) s'exerce par l'intermédiaire des clubs de discussion et de la presse. La Commune met en évidence le rôle des masses dans la démocratie. Elle introduit aussi les prémices de l'autogestion<sup>5</sup> appliquée dans des entreprises abandonnées par leur patron. L'armée : c'est le peuple en arme qui élit en outre ses officiers et la police fonctionne de la même façon.

<sup>4</sup> République : organisation politique d'un État où le pouvoir n'est pas héréditaire (monarchie), mais partagé et exercé par les représentants (généralement élus) d'une partie ou de la totalité de la population.

<sup>5</sup> Dans sa définition classique, l'autogestion (du grec *autós* « soi-même » et du latin *gestio*, « gérer ») est le fait, pour un groupe d'individus ou une structure considérée, de prendre les décisions concernant ce groupe ou cette structure par l'ensemble des personnes membres du groupe ou de la structure considérée.



## Quelle « Commune » mettre en place ? Au cœur des débats entre communards

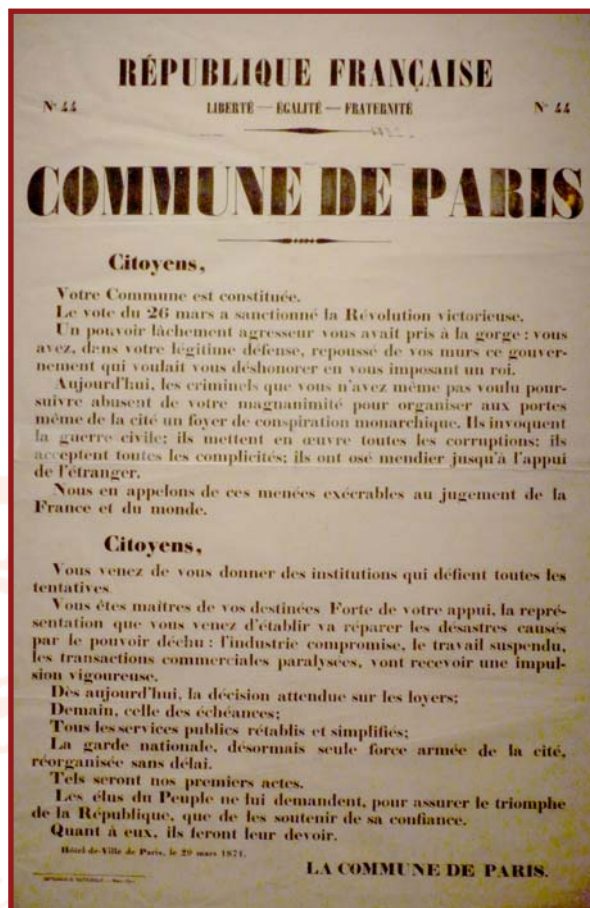
Parmi les mandataires de la Commune, différents courants se manifestent. On comptait une majorité de républicains bourgeois et/ou d'intellectuels ainsi qu'une minorité composée d'artisans et d'ouvriers de petites et moyennes entreprises. Idéologiquement, la minorité rassemble des adeptes du théoricien anarchiste Pierre-Joseph Proudhon et des membres de l'Association internationale des travailleurs<sup>6</sup> dont les idées défendues seront sans doute parmi les plus originales et les plus novatrices de la Commune.

### La Commune autonome

La volonté de changement et l'idéal révolutionnaire portés par la minorité s'illustrent particulièrement dans le *Manifeste de la Commune*. On peut y lire : « Que demande Paris ? La reconnaissance et la consolidation de la République. L'autonomie absolue de la Commune étendue à toutes les localités de France. Les droits inhérents à la Commune sont le vote du budget communal ; la fixation et la répartition de l'impôt ; la direction des services locaux ; l'organisation de sa magistrature, de sa police intérieure et de l'enseignement ; l'administration des biens communaux ; le choix et le droit permanent du contrôle des magistrats et fonctionnaires communaux... Paris ne veut rien de plus à condition de retrouver dans la grande administration centrale, délégation des Communes fédérées, la réalisation et la pratique des mêmes principes.<sup>7</sup> »

Ce programme de la minorité, rencontre celui de Proudhon, dont la vision individualiste et méfiante vis-à-vis de la classe ouvrière est amendée par une influence collectiviste, c'est-à-dire bakouniniste, la pensée de Marx étant alors très rarement présente en France. Il faut savoir qu'au sein de l'Internationale, les idées de Proudhon sont encore fort ancrées mais les Internationalistes parisiens sont à l'origine de la majorité des initiatives sociales dans la perspective d'une révolution qui s'appuie sur la propriété collective. La minorité n'a jamais exprimé avec précision dans le *Journal officiel* ce qu'elle entendait par « Commune autonome », mais celle-ci comprend une refonte complète des institutions. Si chez les proudhoniens, il s'agit de créer une fédération de communes autonomes à travers la France, pour les collectivistes, l'organisation des communes doit se confondre avec celle de l'Internationale, l'administration serait dès lors aux mains des associations corporatives. Il s'agit donc, durant la Commune, de développer les organisations ouvrières pour préparer le peuple à son rôle futur.

Les majoritaires voyaient d'abord dans la Commune l'héritage de celle de 1793 et l'acquisition des franchises municipales au sein d'une république une et indivisible, sans toucher aux transformations économiques. L'adhésion de certains d'entre eux aux propositions plus radicales de la minorité a surtout été encouragée par l'attitude du gouvernement d'Auguste Thiers envers la municipalité parisienne et par le projet de loi versaillais limitant l'autonomie de Paris et de Lyon.



Affiche de la proclamation de la Commune de Paris, 29 mars 1871. Fonds de la Bibliothèque historique de la Ville de Paris.  
(Source : Wikimedia Commons, <http://tinyurl.com/d93y8t9>)

<sup>6</sup> Proudhon, théoricien anarchiste français, imprègne fortement la pensée du mouvement ouvrier français et étranger avant 1871. Quand l'Association internationale des travailleurs est fondée à Londres en 1864, c'est sa pensée qui l'inspire le plus profondément. À partir de 1868, l'influence de Bakounine la supprime avec la vision d'une révolution sociale et l'utilisation de moyens d'action révolutionnaire, dont la grève. Rapidement le révolutionnaire russe s'oppose à Marx et il sera exclu par le Congrès de La Haye en 1872. Pour plus de détails sur Proudhon et l'Internationale, voir les notes 2 et 3 de l'analyse n° 80.

<sup>7</sup> Prosper-Olivier Lissagaray, *Histoire de la Commune de 1871*, Paris, 1929, p. 204.

## La suppression du pouvoir d'État

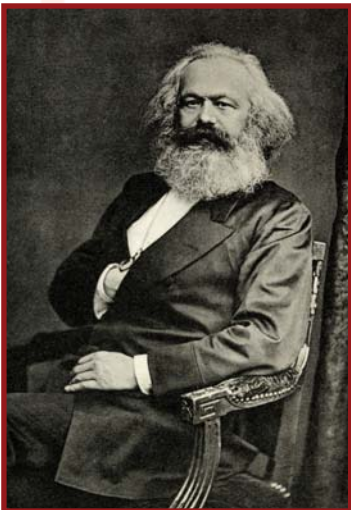
La Commune n'est jamais allée jusqu'à proclamer la suppression de l'État, mais la minorité a prôné l'idée de la « République démocratique et universelle » et certains membres ne cachaient pas leur volonté de le détruire. Eugène Varlin<sup>8</sup> et des membres de l'Internationale voulaient faire des corporations de métiers un « État dans l'État » qui en brise les structures et renverse le capitalisme.

Pour Proudhon, tout gouvernement de l'homme par l'homme constitue une oppression. Le suffrage universel n'apporte pas la solution car le politique domine toujours l'économique et cette tendance doit s'inverser. Finalement, Proudhon ne peut se passer du support d'un État et remplace sa constitution politique par une constitution sociale. Mais les Proudhoniens français ont une attitude plus radicale, ils s'inspirent aussi de Bakounine, l'ennemi absolu de l'État, cette « négation de l'humanité » qui tend à devenir toujours plus puissant. Contrairement aux communistes d'État (marxistes) qui espèrent parvenir au but par le moyen d'une élite encadrée d'un parti, les collectivistes veulent y arriver en développant la coopération sociale et non l'organisation politique des masses. La destruction de l'État proviendra de l'action de l'Internationale en son sein ; les communistes au contraire, préconisent la prise de l'État pour pouvoir le briser et le transformer.

## « Anarchisme positif » ou fédération des communes

L'anarchisme positif a été la pierre de touche de la république rêvée par la minorité. Pour elle, la Commune est un corps politique formé des délégations issues des corporations, elles-mêmes ordonnées en associations libres et fédérées. Il ne faut pas oublier que l'anarchisme comprend après la destruction de l'État, une reconstruction sociale basée sur un ordre qu'il pense naturel. Pour Proudhon, c'est l'organisation de la société sur la base des groupements autonomes et fédérés qui se constituent librement, par l'entente des producteurs. Pour Bakounine, l'État, fait historique, doit disparaître au profit de la société, fait naturel. Une refonte totale du système économique s'avère nécessaire ; elle consiste en une appropriation collective du sol et des instruments de travail, dans le cadre de la Commune fédérée. C'est alors que règne enfin l'ordre dans la société. Telles étaient, en quelques mots, les conceptions de la minorité.

## Selon Marx et Bakounine



Karl Marx.

La position de Bakounine vis-à-vis de la Commune ne réserve aucune surprise. « Je suis partisan de la Commune de Paris [...] surtout parce qu'elle a été une négation audacieuse, bien prononcée, de l'État.<sup>9</sup> »

Pour Marx, la question se pose différemment. La Commune, du moins sa minorité, a prôné la fédération des Communes libres, qui entraîne la disparition de l'État. Or, sa conception consiste bien en un dépérissement de l'État après la révolution, mais seulement à la suite d'une phase de renforcement de celui-ci, qui préparera sa disparition complète. La thèse fédéraliste lui a toujours semblé un résidu d'esprit bourgeois.

Va-t-il alors désavouer ce mouvement dont il critique le manque d'opportunité ?



Mikhaïl Bakounine.

Au contraire, dans son ouvrage *La guerre civile en France*<sup>10</sup>, dont la première version est publiée à Bruxelles dès le 30 mai 1871, il appuie sans restriction l'œuvre de la Commune qui a rejeté la forme ancienne de l'État. « Mais la classe ouvrière ne peut se contenter de prendre tel quel l'appareil d'État et de le faire fonctionner pour son propre compte. »

<sup>8</sup> Ouvrier relieur (1839-1871), Varlin est l'une des figures les plus emblématiques de la Commune. Il est entre autres élu le 26 mars 1871 au Conseil de la Commune et nommé à la commission des finances. Il assure la liaison entre la Commune et les sociétés ouvrières. Le 1<sup>er</sup> mai, Varlin, comme la majorité des internationalistes, s'oppose à la création du comité du salut public et signe le manifeste de la minorité. Pendant la Semaine sanglante, il tente en vain de s'opposer à une exécution d'otages et participe aux combats à Belleville. Le 28 mai, au dernier jour de cette terrible semaine, Eugène Varlin est arrêté et fusillé par les « lignards » lors de la répression menée par l'armée des Versaillais. D'après Wikipedia.

<sup>9</sup> Cité par M. Molnar, *Le déclin de la le Internationale, La Conférence de Londres 1871*, Genève, 1963, p. 154.

<sup>10</sup> Toutes les citations de K. Marx sont extraites de cet ouvrage.

Il approuve la structure fédérale, l'organisation des communes dans les départements qui prévoit une coordination assurée par des délégués désignés par région, puis au niveau national. Il maintiendrait cependant un pouvoir central, qui possède plus d'autorité que chez Bakounine, mais qui éviterait les abus de pouvoir grâce à l'usage du mandat impératif : le rapport entre l'État et la population s'en trouverait tout à fait modifié. « Les fonctions, peu nombreuses, mais importantes, qui restaient encore à un gouvernement central, ne devaient pas être supprimées, comme on l'a dit fausement, de propos délibéré, mais devaient être assurées par des fonctionnaires de la Commune, autrement dit strictement responsables. »

L'expérience de la Commune crée « la forme politique enfin trouvée », c'est-à-dire le premier gouvernement des producteurs « qui permettait de réaliser l'émancipation économique du travail ». Elle dépasse la conception du gouvernement qu'on a eue jusqu'alors. « La Commune devait être non pas un organisme parlementaire, mais un corps agissant, exécutif et législatif à la fois. » C'est cet aspect qui a le plus suscité l'adhésion du président de l'Internationale. S'il n'adhère pas à tous les choix de la Commune, il a tenté de tirer les leçons stratégiques de la Commune, puis « en les amplifiant d'en préciser les antécédents et les perspectives, en vue des prochaines révolutions du prolétariat ».

Marx y voit le nouvel État dont il annonce l'avènement depuis 1848-1850. La Commune a prouvé que le peuple pouvait et devait briser la vieille machine de l'État bourgeois pour la remplacer par un nouveau type d'État, caractérisé par la dictature du prolétariat, qui a pour objectif d'atteindre une nouvelle forme de démocratie, la démocratie prolétarienne, pour la majorité. Il dégage le caractère social et socialiste du mouvement parisien, il souligne la première alliance véritable avec la petite bourgeoisie qui a fait confiance au pouvoir du peuple.

Il déplore les erreurs de la Commune qui a mis trop peu d'État là où il en aurait fallu plus, qui a trop voulu gouverner en utilisant les usages parlementaires des précédents régimes et qui, trop magnanime, ne voulait pas commencer la guerre civile (en marchant sur Versailles!) et laissait même à ses ennemis la liberté de comploter contre elle. Sa grande faute a été sa bonté, affirme-t-il !

Quant à Lénine, à la veille de la Révolution russe de 1917, dans *L'État et la révolution*, il fait l'éloge de la Commune organisée en gouvernement : « Ce parlementarisme vénal et pourri de la société bourgeoise, la Commune le remplace par des institutions où la liberté d'opinion et de discussion ne dégénère pas en duperie ; car les parlementaires doivent travailler eux-mêmes, eux-mêmes appliquer leurs lois, eux-mêmes en vérifier les effets, eux-mêmes répondre directement devant leurs électeurs. Les institutions représentatives demeurent, mais le parlementarisme comme système spécial, comme division du travail législatif et exécutif, comme situation privilégiée pour les députés, n'est plus.<sup>11</sup> » Pour le reste, il l'analyse surtout pour tirer des leçons de ses échecs et élaborer sa stratégie pour s'emparer du pouvoir et construire une nouvelle société.

### Que peut encore nous apprendre la Commune aujourd'hui ?

Les théoriciens socialistes ont mis en avant les limites de la spontanéité des masses. La Commune a reçu l'adhésion d'une part non négligeable de la population parisienne, mais celle-ci n'avait pas une vision à long terme de son action. Elle a été menée sans direction révolutionnaire consciente de tous les enjeux. Par exemple, la Commune n'a jamais voulu s'attaquer à la propriété et notamment à la Banque de France. À l'issue de cette révolution, Marx se voit par ailleurs conforté dans l'idée que l'État bourgeois doit être brisé et non amendé pour qu'un changement réel soit possible.

Enfin, enseignement essentiel, la Commune a montré que la réussite d'une révolution nécessite des organisations révolutionnaires bien préparées et cela même ne suffit pas à en assurer les succès. Jamais, nulle part, une insurrection populaire spontanée n'est parvenue à renverser le régime capitaliste et à assurer le pouvoir des travailleurs.

Que dire aujourd'hui sur ces points ?

D'abord sur la spontanéité des masses : l'explosion de mouvements spontanés originaux et un grand découragement s'opposent dans un paradoxe apparent.

<sup>11</sup> Lénine, *L'État et la révolution*, Moscou, 1917.

<sup>12</sup> Pour toute l'analyse sur les identités, voir : Blaise Magin, « Les urnes et le peuple », in *Le Monde diplomatique*, septembre 2011, p. 3.



D'une part, on assiste à la fin des identités collectives<sup>12</sup> et à un repli de la conscience militante alors que l'abstentionnisme électoral s'étend partout en Europe. Comme le relève Pierre Bourdieu, « l'identification à un "camp politique" repose avant tout sur une délégation globale et totale par laquelle les plus démunis accordent en bloc au parti de leur choix une sorte de crédit illimité »<sup>13</sup>. La disparition des structures qui entretenaient la politisation dans les quartiers ouvriers a entraîné une forte hausse de l'abstention. Par exemple, en France, les cellules du Parti communiste français (PCF) autrefois très actives se sont endormies au fur et à mesure de la désindustrialisation, de la hausse du chômage, de la baisse des solidarités professionnelles. Avec la perte d'une identité collective, les habitants sont renvoyés à leur précarité et répondent par l'indifférence envers un monde politique incapable de résoudre leurs difficultés. La supposée impuissance des dirigeants politiques face aux exigences des marchés paralyse les mouvements sociaux et aboutit à la réflexion : « pourquoi voter s'il s'agit seulement de conférer aux gouvernants la légitimité de gouverner comme ils l'entendent ? »

La professionnalisation de l'activité politique a aussi éloigné l'élu – et par conséquent le pouvoir – de ses électeurs<sup>14</sup>. Au départ, c'était une condition à la démocratie : permettre aux représentants du peuple de vivre de l'activité politique. Aujourd'hui, les « travailleurs » sont très peu présents à des postes élevés, beaucoup moins qu'après la Seconde Guerre mondiale. La politique devient donc le champ de professionnels, les militants n'étant plus attendus qu'en période électorale. Les électeurs se sentent de plus en plus exclus des débats qui apparaissent toujours plus abstraits et incompréhensibles. Le sommet vient d'être atteint en Italie où le pouvoir a été remis entre les mains de techniciens au service de l'idéologie libérale « neutres » ; ils n'auront de compte politiques à rendre à personne ! On est loin du mandat impératif et du contrôle des élus prônés par la Commune.

Pourtant, un peu partout en Europe et ailleurs ont surgi en mai 2011 les mouvements qui se sont qualifiés d'« Indignés »<sup>15</sup> après les mouvements d'Afrique du Nord auxquels on a donné le nom de « Printemps arabe ».



Manifestations d'« Indignés » le 20 mai 2011, à Paris.  
(Source : Wikimedia Commons, <http://tinyurl.com/boevto3>)

Les indignés ne sont-ils pas orphelins d'une lutte sociale structurée ? Une de leurs faiblesses ne vient-elle pas précisément de l'absence d'un mouvement organisé mené par des organisations révolutionnaires ? L'un des résultats est la récupération des mouvements arabes par des organisations islamistes restées dans l'ombre au moment de l'action spontanée des masses. Est-ce vraiment ce que souhaitent ceux qui se sont révoltés ?

Le modèle de luttes revendicatives fondamentales vient plutôt aujourd'hui d'Amérique latine avec les mouvements bolivariens, menés en Équateur, en Bolivie et au Venezuela, qui remettent en question le système capitaliste depuis quelques années. La « révolution bolivarienne » avait pour objectif initial : la mise en place d'une démocratie populaire et d'une économie socialiste. Son combat attire l'attention sur l'incompatibilité de transformations radicales avec le maintien de « l'État bourgeois », pour reprendre une expression de la Commune. Après l'obtention de réformes en faveur

<sup>13</sup> Pierre Bourdieu, « La représentation politique », in *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 36-37, Paris, février-mars 1981. Cité dans : *Ibidem*.

<sup>14</sup> Laurent Bonelli, « Histoire d'un label politique », in *Le Monde diplomatique*, novembre 2011, p. 14-15.

<sup>15</sup> Présentation faite par Wikipedia : Le mouvement des Indignés ou Mouvement 15-M est une série de manifestations pacifiques spontanées menées en Espagne à partir du 15 mai 2011 et qui ont rassemblé jusqu'à plusieurs dizaines de milliers de personnes. Ces manifestations ont été initiées par le mouvement via les réseaux sociaux et à partir du site web : *Democracia Real Ya ! (Une vraie démocratie, maintenant)*, d'où ont émergé plus de 200 petites associations solidaires. Ce mouvement se caractérise par certaines spécificités inédites ou assez rares :

- Le mouvement est horizontal, c'est à dire qu'aucune sorte de hiérarchie n'existe entre les personnes participantes.
- Le mouvement est partisan et civique, c'est-à-dire qu'il n'est pas lié à un parti politique ou à une organisation syndicale.
- Le mouvement est non violent et appelle à la désobéissance civile.
- Le mouvement, d'après ses propositions, ne peut pas se situer sur l'échiquier politique, car il a rassemblé spontanément des citoyens sur différents sujets.
- Le mouvement transcende les classes. (...)

des classes populaires, on assiste aujourd'hui à une certaine démobilitation des partisans de cette révolution<sup>16</sup>. Elle fait suite aux difficultés économiques, à l'opportunisme au sein des élites révolutionnaires, à la lenteur du processus de transformation. Il est par ailleurs difficile de redistribuer les ressources dans le cadre du capitalisme et de s'extraire de l'économie de marché, alors même que ces États ont besoin des technologies apportées par les entreprises étrangères et qu'eux-mêmes manquent de cadres compétents. En dehors même de la crise économique, on peut s'inquiéter de la timidité des réformes structurelles qui ne remettent pas en cause l'État bourgeois alors que les attentes du peuple sont énormes. Les réformes dépendent du maintien au pouvoir des partis politiques porteurs de la révolution et elles pourraient disparaître en cas de nouveaux résultats électoraux. Même les nationalisations, indispensables au développement d'une économie socialiste, peuvent être remises en question. Quand le nouveau pouvoir manque de cadres, il fait appel à des techniciens, à des entrepreneurs qui prennent parfois le dessus et n'ont pas envie d'aller plus loin, puisqu'ils sont devenus une nouvelle classe privilégiée. Au fur et à mesure des progrès sociaux, certains voient moins l'urgence des transformations.

Dans les pays développés<sup>17</sup>, l'effondrement du bloc soviétique a pratiquement anéanti l'idée d'une autre voie que celle de l'économie de marché. De plus, la transformation du capitalisme et du salariat a brouillé la perception de la question. Dans ce cadre-là, la gauche modérée, qui possède encore un gros potentiel électoral, non seulement n'envisage plus de transformations radicales de la société, mais de plus elle se résigne à appliquer les recettes libérales « inéluctables ». Ainsi après des décennies d'illusions basées sur les nouveaux acquis sociaux, certains gouvernements s'appliquent avec un zèle digne de Margaret Thatcher à détricoter ces droits, laissant ainsi l'électeur de gauche dérouter.

Dans quelle mesure les sociaux-démocrates sont-ils résignés ou complices dans le cadre d'une Europe toute puissante qui a mis en place des structures et des cadres législatifs contraignants au service exclusif des intérêts capitalistes ? La Commune a en partie échoué parce que trop petite, elle a été incapable de fédérer le reste du pays autour de ses projets, et ce, en dépit de la proclamation de Communes dans six grandes villes de France. Aujourd'hui, chaque État du Vieux continent se trouve à son tour face à un pouvoir qui le dépasse, à l'échelle européenne et mondiale. Des agences de notation<sup>18</sup>, sans aucune légitimité, font trembler les gouvernements. La Banque centrale européenne échappe à tout contrôle démocratique. Ainsi que le fait remarquer Serge Halimi, le salut ne viendra pas d'une plus grande intégration européenne : « Une Europe fédérale ne pourrait que verrouiller davantage des dispositifs libéraux déjà asphyxiants et déposséder un peu plus les peuples de leur souveraineté en confiant le pouvoir à des instances technocratiques opaques<sup>19</sup>. »

Les possibilités d'action et d'implication du peuple dans l'exercice du pouvoir peuvent aujourd'hui nous sembler faibles, mais le mouvement des indignés nous apprend qu'il existe des capacités de refus devant un avenir qui semble tout tracé. Pour cela, il importe que chacun connaisse les enjeux du combat et à quel niveau il faut se battre. La Commune peut encore nous aider à analyser de façon plus lucide les moyens à mettre en œuvre pour prendre notre sort en main.

<sup>16</sup> William I. Robinson, « Les voies du socialisme latino-américain », in *Le monde diplomatique*, novembre 2011, p. 13, 18-19.

<sup>17</sup> Laurent Bonelli, « Histoire d'un label politique », in *Le monde diplomatique*, novembre 2011, p. 14-15.

<sup>18</sup> Les agences, créées pour mesurer la santé financière des entreprises, appliquent aujourd'hui leur méthode d'analyse aux États. Leurs avertissements, sensés favoriser la prudence des États, ont en général l'effet d'aggraver la situation.

<sup>19</sup> Serge Halimi, « Où est la gauche à l'heure de la tourmente économique ? », in *Le Monde diplomatique*, novembre 2011.